

Commission

Services à la population-santé biodiversité-Gestion de l'espace

le 30 Mars 2021

Visio Conférence



- ❑ **Présentation des modalités de fonctionnement de la Commission Services à la population, Santé, Biodiversité, gestion de l'espace**
- ❑ **Caractéristiques générales et données sur l'organisation de soins sur le territoire du Pays**
- ❑ **Présentation du Contrat santé famille portée par la communauté de communes Val de Cher-Controis/le CLS de la communauté de communes du Romorantinais et du Monestois**
- ❑ **Réflexion pour la mise en place d'outil veille santé à l'échelle du Pays de la vallée du Cher et du romorantinais; outil réactif pour l'analyse en temps réel des besoins en matière d'offre de soins sur le territoire.**
- ❑ **Questions diverses**

Présentation des modalités de fonctionnement de la Commission Services à la population, Santé, Biodiversité, gestion de l'espace

Rôle de la Commission Services à la population, Santé, Biodiversité, gestion de l'espace

Lieu de travail, d'études et de débats, elle propose des réflexions qui sont soumises au comité syndical pour délibération et instruit des projets relevant des domaines de compétences du Pays. Elle doit également être force de propositions dans les domaines touchant la santé, la biodiversité et la gestion de l'espace et tout ce qui touche aux services à la population (commerces de proximité, petite enfance, offre de soins...).

Cette commission est pilotée par:

- Jacques Paoletti (1^{er} vice-président) pour tout ce qui relève des sujets «services à la population Santé)
- Nicole Roger (2^{ème} vice-présidente) pour tout ce qui relève des suets Biodiversité/gestion de l'espace
- Technique: Julien BEAUDON Directeur+ partenaires des CC

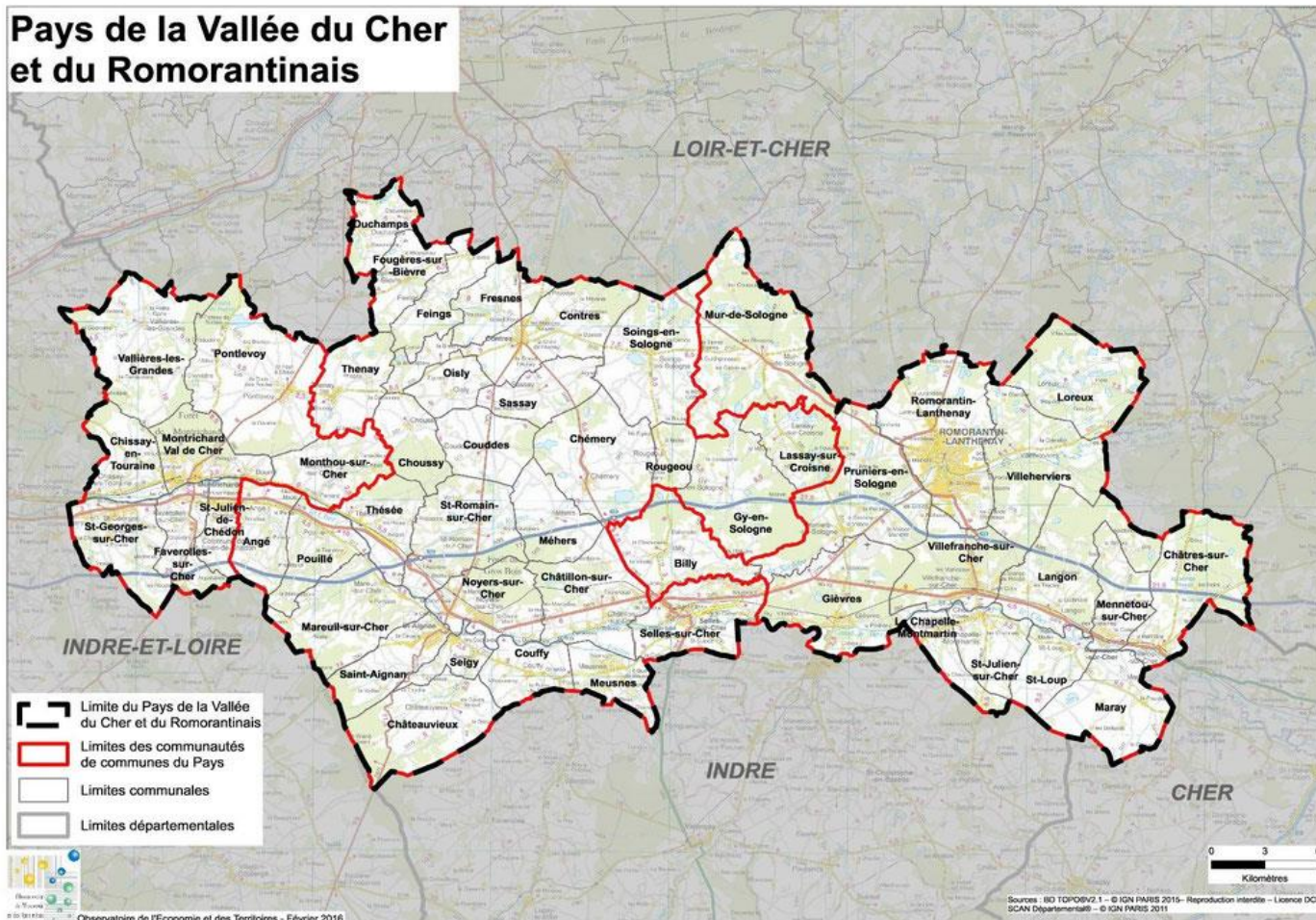


Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

Un projet de territoire partagé



Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais



- 49 communes
 - 81 000 habitants
- Maillé par 4 pôles secondaires
- +
- Un pôle de centralité :
Romorantin-Lanthenay
(18 000 Habitants)

- Un agenda 21 projet de territoire partagé avec 5 chantiers prioritaires ciblés
- Un programme LEADER dont la priorité est « Développer la vallée du Cher et le Romorantinais autour d'une offre touristique et culturelle qualitative et identitaire
- Un Pays labellisé Pays d'art et d'histoire depuis sept 2014
- Un territoire de contractualisation avec la région pour porter le CRST 2017-2023



Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

Un projet de territoire partagé



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

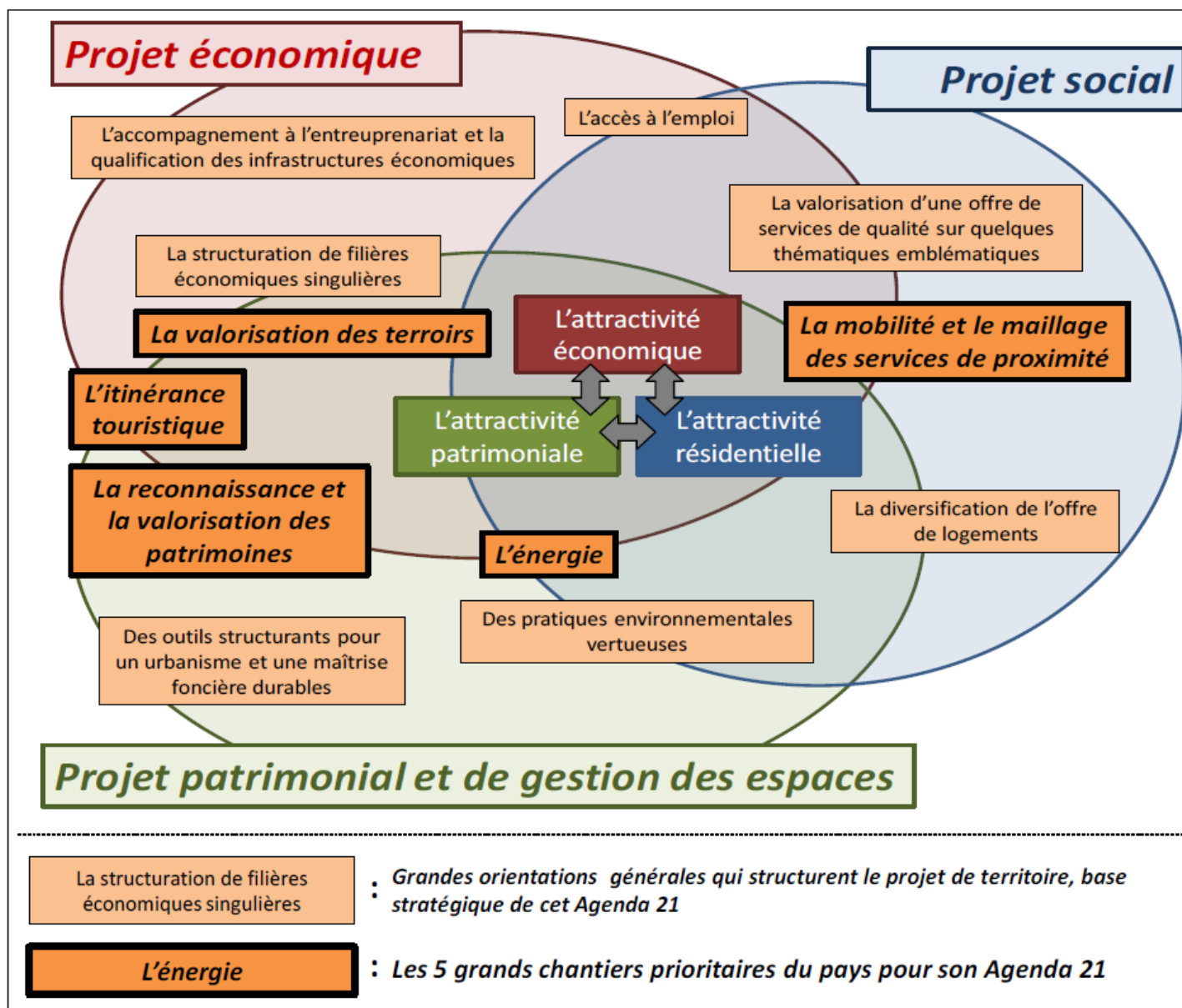


- Communauté de communes Val de Cher-Controis:
- 47 000 habitants
- Communauté de communes du Romorantinais-Monestois:
- 35 000 habitants
- Un pôle de centralité: Romorantin-Lanthenay: 18 000 habitants

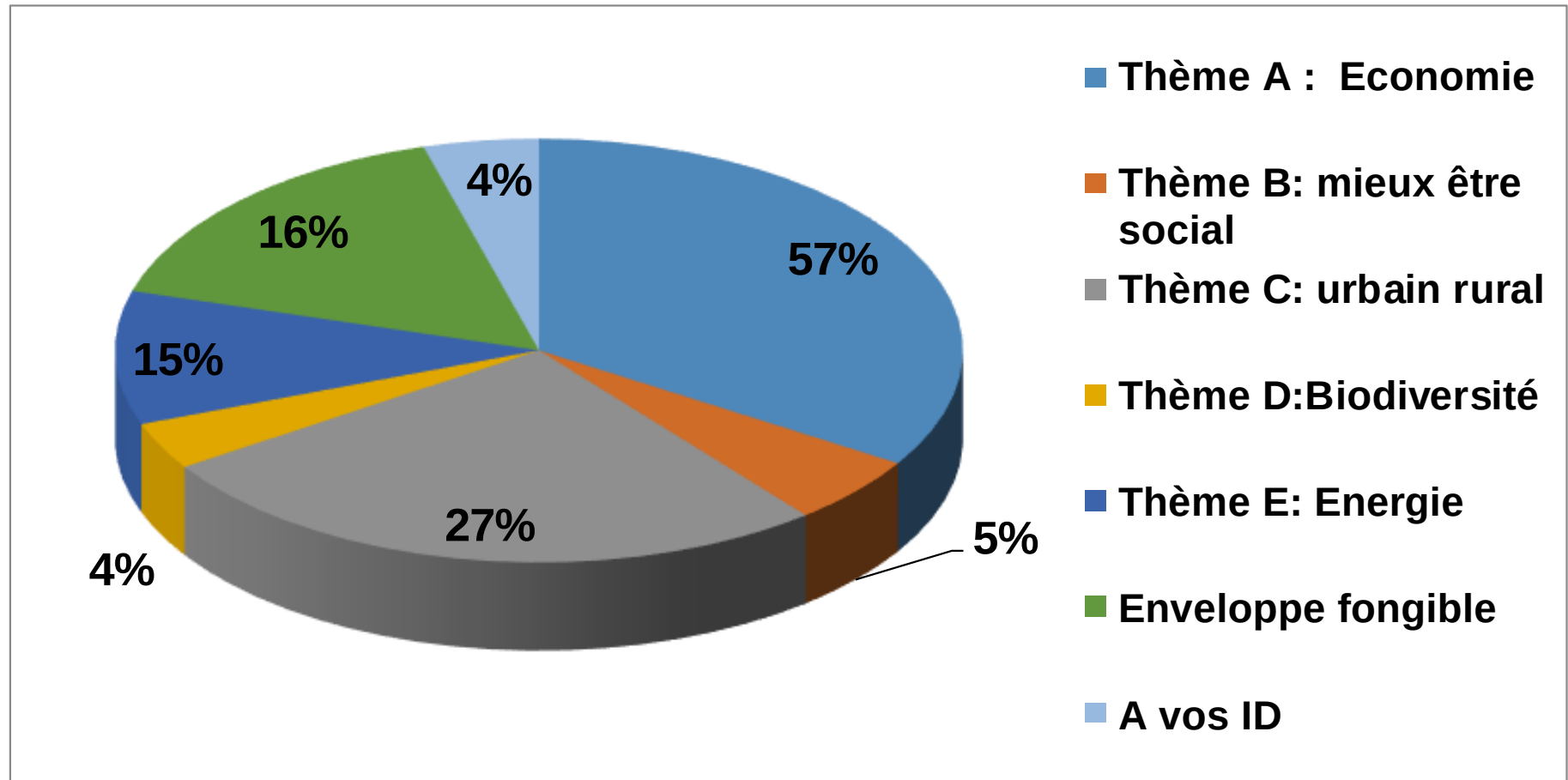
Présentation des modalités de fonctionnement de la Commission Services à la population, Santé, Biodiversité, gestion de l'espace AGENDA 21 du Pays



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAI



Répartition de la dotation de base du Contrat régional de solidarité



➤ Une dotation régionale de 11 713 500€

Modalités d'accompagnements financières Etat -Région

Cadre du CPER Etat-Région: 2007-2013

• Participation Région :

- Pour les MSP(Maison de Santé pluridisciplinaires)

Dépenses éligibles plafonnées à 100 000 € par professionnel de santé (dans la limite de 20 Professionnels de Santé avec un temps minimum de présence requis au sein de la structure équivalent à un mi-temps) et une dépense subventionnable de 60 000 € pour le logement d'un stagiaire

>>>Taux de subvention : 25% de la dépense subventionnable (soit: 20% sur le contrat Agglo et 5% pouvant être mobilisé au titre du CPER 2007-2013).

- Pour les Cabinets médicaux « satellites de MSP » et les Cabinets médicaux/paramédicaux:

Dépenses éligibles plafonnées à 100 000 € par professionnel de santé (dans la limite de 10 professionnels de santé avec un temps minimum de présence requis au sein de la structure équivalent à un mi-temps) et 60 000 € pour le logement d'un stagiaire

>>>taux de subvention 25%

THEME B : FAVORISER LE MIEUX ETRE SOCIAL

AXE B1 : SERVICES A LA POPULATION : 751 900 €

Dont: Mesure 15 : « MSP + structures d'exercices regroupés »

Dotation proposé au bilan	Montant engagé	Reste sur l'enveloppe	Réduction suite NEGO	Enveloppe totale
296 100€	8 800€	287 300€	- 57 300€	238 800€

- **57 300 €** considérant le soutien par ailleurs du CPER et l'augmentation de 4000 € en soutien à la CPTS Sologne-Vallée du Cher.
- Pour mémoire soutien prévu pour 3 projets de MSP:
 - Extension de la MSP de Soings-en-Sologne-Mur-de-Sologne
 - Construction et aménagement de la MSP Pontlevoy
 - Création MSP de Villefranche-sur-Cher.

Caractéristiques générales et données sur l'organisation de l'offre de soins sur le territoire du Pays



Caractéristiques générales et données sur l'organisation de l'offre de soins sur le territoire du Pays

En Loir-et-Cher, la densité médicale reste faible (241.7 médecins pour 100 000 habitants, tous modes d'exercice et spécialités confondus).

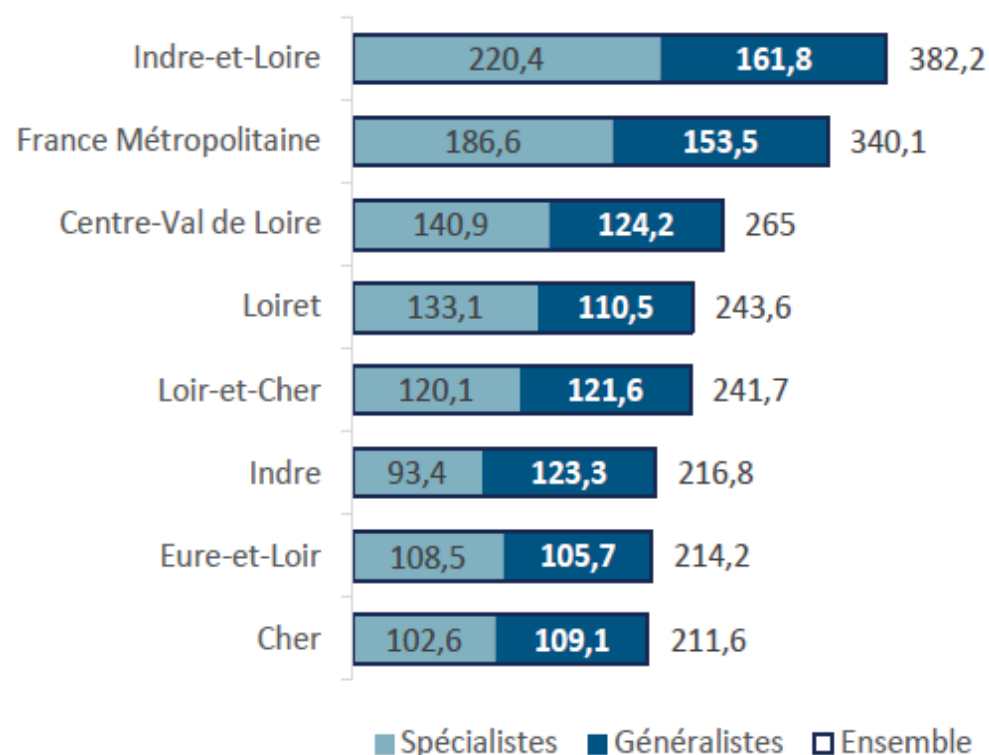
> Parallèlement, la **densité des généralistes se réduit** et dans des proportions un peu plus importantes en Centre-Val de Loire qu'en moyenne nationale. Hormis l'Indre-et-Loire qui demeure attractif, notamment en raison de l'implantation de la faculté de médecine, tous les départements de la région figurent en bas de classement pour leur densité médicale. La position du **Loir-et-Cher** évolue peu, **au 75^e rang** des départements pour la densité de médecins généralistes libéraux ou mixtes, l'Indre, le Cher, le Loiret et l'Eure-et-Loir se situant entre le 77^e et le 96^e rang.

> Le département ne bénéficie pas de la hausse des **effectifs de généralistes salariés** constatée en région ou pour l'ensemble de la Métropole. Au contraire, il en perd une vingtaine entre 2013 et 2018 (soit une **baisse de 12,5 %, la plus importante des 6 départements**) et le nombre de médecins généralistes libéraux ou mixtes recule également.

Densité de
médecins généra-
listes libéraux

75^e
rang

*Densité de l'ensemble des médecins salariés et libéraux
en 2018 (en nb de professionnels pour 100 000 habitants)*

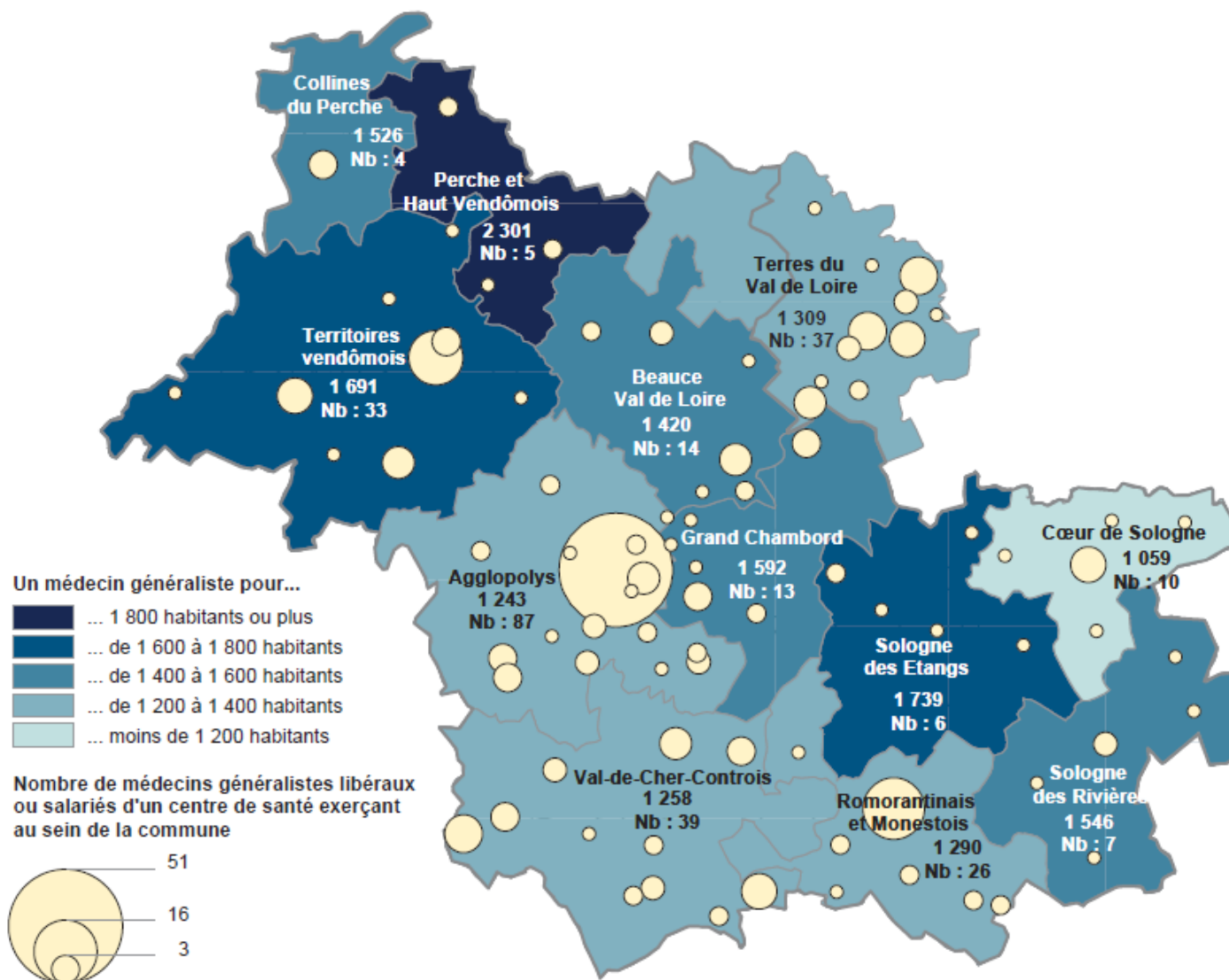


D'après sources : DREES (données ASIP-Santé RPPS 2018, Insee - estimations de population, données au 1er janvier

Caractéristiques générales et données sur l'organisation de l'offre de soins sur le territoire du Pays

1 médecin
généraliste
pour
1 389 hab.

*Nombre moyen d'habitants pour un médecin généraliste libéral
ou salarié d'un centre de santé par EPCI¹ en 2020
et nombre de professionnels présents par commune²*



Caractéristiques générales et données sur l'organisation de l'offre de soins sur le territoire du Pays

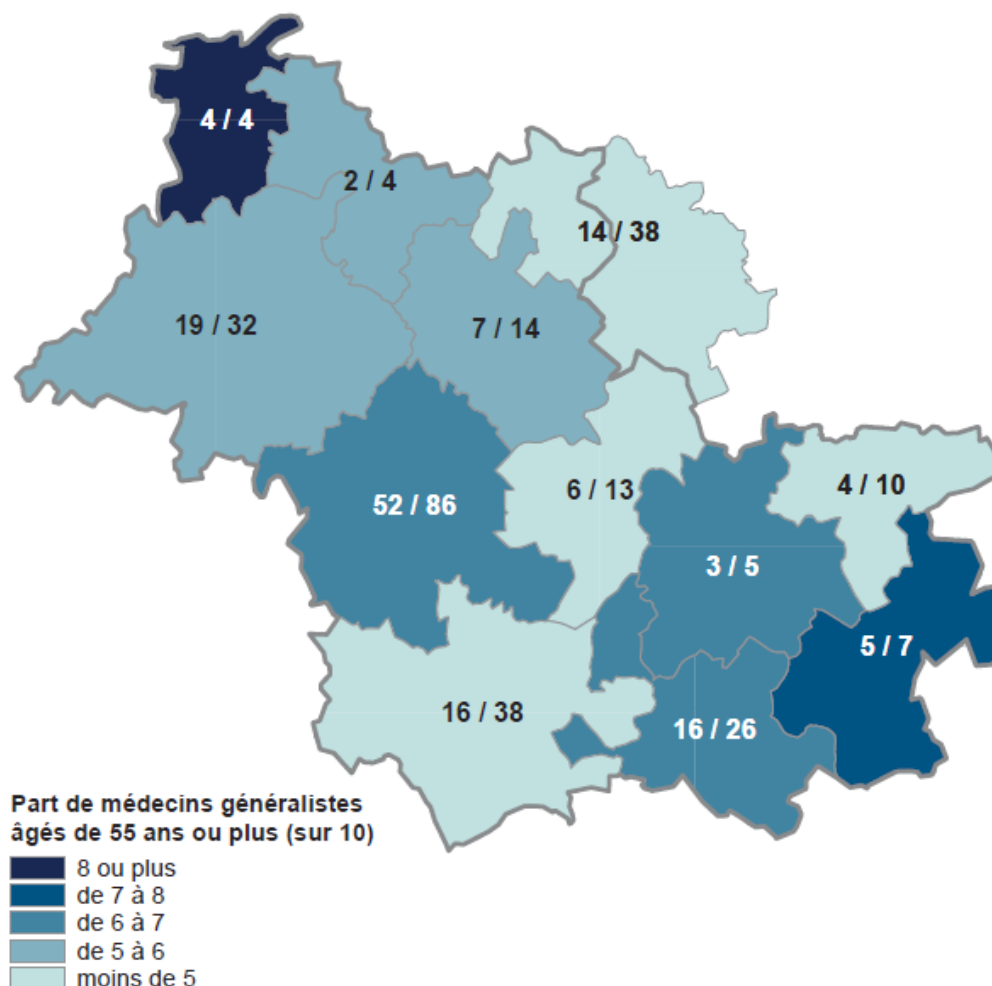
Malgré l'installation de jeunes médecins, l'âge moyen demeure élevé.

Globalement, le phénomène de désertification médicale risque de s'accroître encore au sein du département, la pyramide des âges des professionnels y étant particulièrement défavorable.

Près de 6 médecins généralistes libéraux sur 10 ont 55 ans ou plus et, 4 sur 10 sont âgés de 60 ans ou plus.

Le Loir et Cher figure toujours parmi les départements les plus mal classés pour l'âge moyen de ses médecins généralistes libéraux (54.7 ans contre 52 ans en moyenne métropolitaine).

*Part des médecins généralistes libéraux
ou salariés d'un centre de santé âgés de 55 ans ou plus
par EPCI en 2020 (pour 10)*



D'après source : Observatoire de l'Économie et des Territoires (2020)

Caractéristiques générales et données sur l'organisation de l'offre de soins sur le territoire du Pays

❖Mortalité générale

Le taux de mortalité générale dans le Loir-et-Cher est proche de ceux des échelons supérieurs (Centre - Val de Loire et France hexagonale)(839 pour 100 000 habitants,842 région et 837 France période 2013-2015)

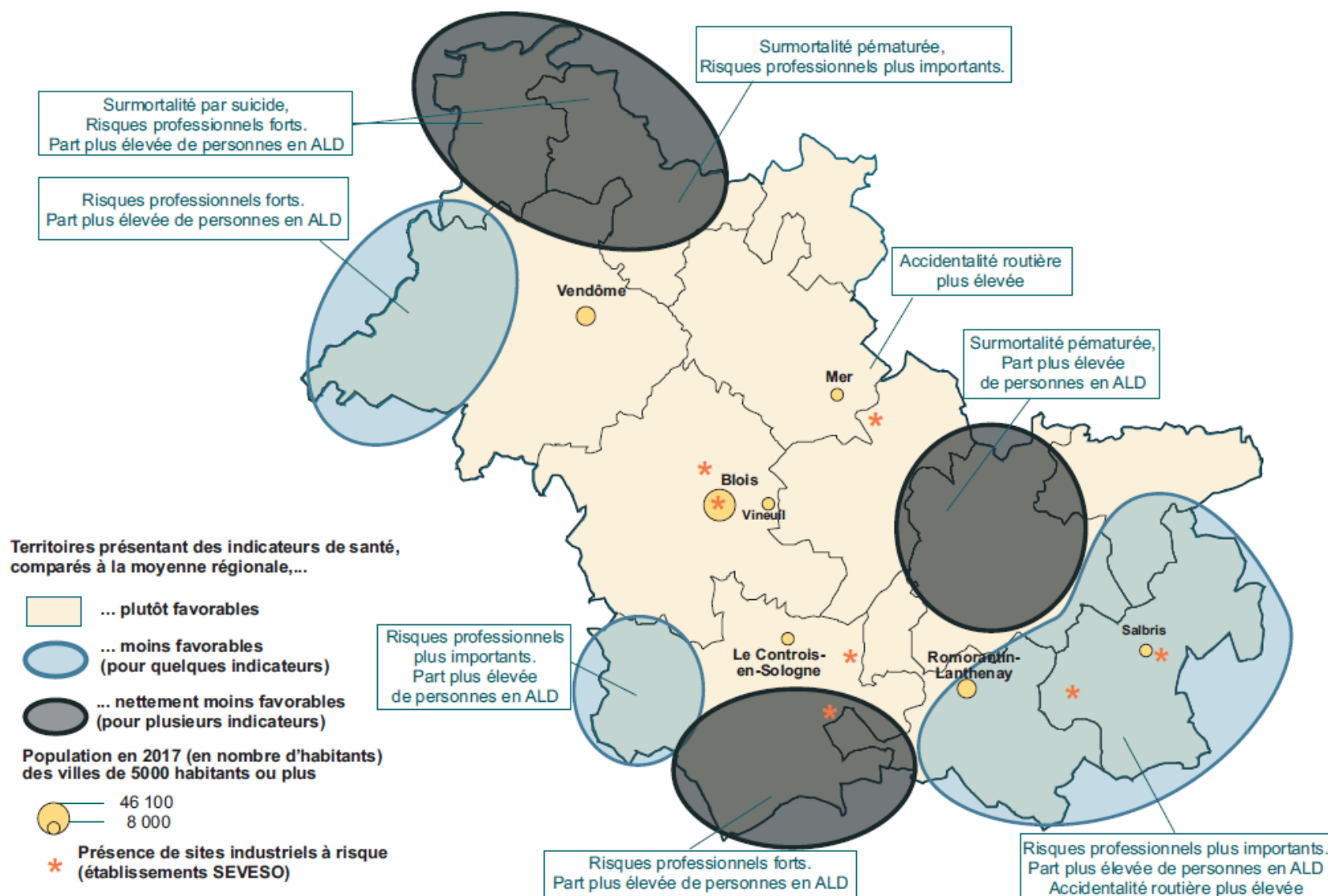
principales causes de décès (mortalité générale) en Loir et cher sont les suivantes :

- 28% sont liés à une tumeur
- Plus du quart sont imputables à une maladie de l'appareil circulatoire : 26.1% (mais cette cause est en net recul : 32% 15 ans plus tôt)
- Le taux de suicide s'est nettement réduit pour la dernière période connue (2014-2016) : 14.7 pour 100 000 habitants contre plus de 26 au début des années 2000. Cependant : 43% des suicides sont commis par des personnes âgées de 65 ans ou plus (qui ne représentent que 31% des suicides recensés en Métropole)
- La mortalité par accidents de transport est en forte baisse (comme sur le territoire national) mais le taux du Loir et Cher

Entre mars et mai 2020, l'excédent de décès dus à la COVID19 serait autour de 10 % en Loir-et-Cher, ne touchant que les classes d'âges les plus élevées, soit 107 décès (44 dans les établissements médico-sociaux - 63 en établissements hospitaliers).

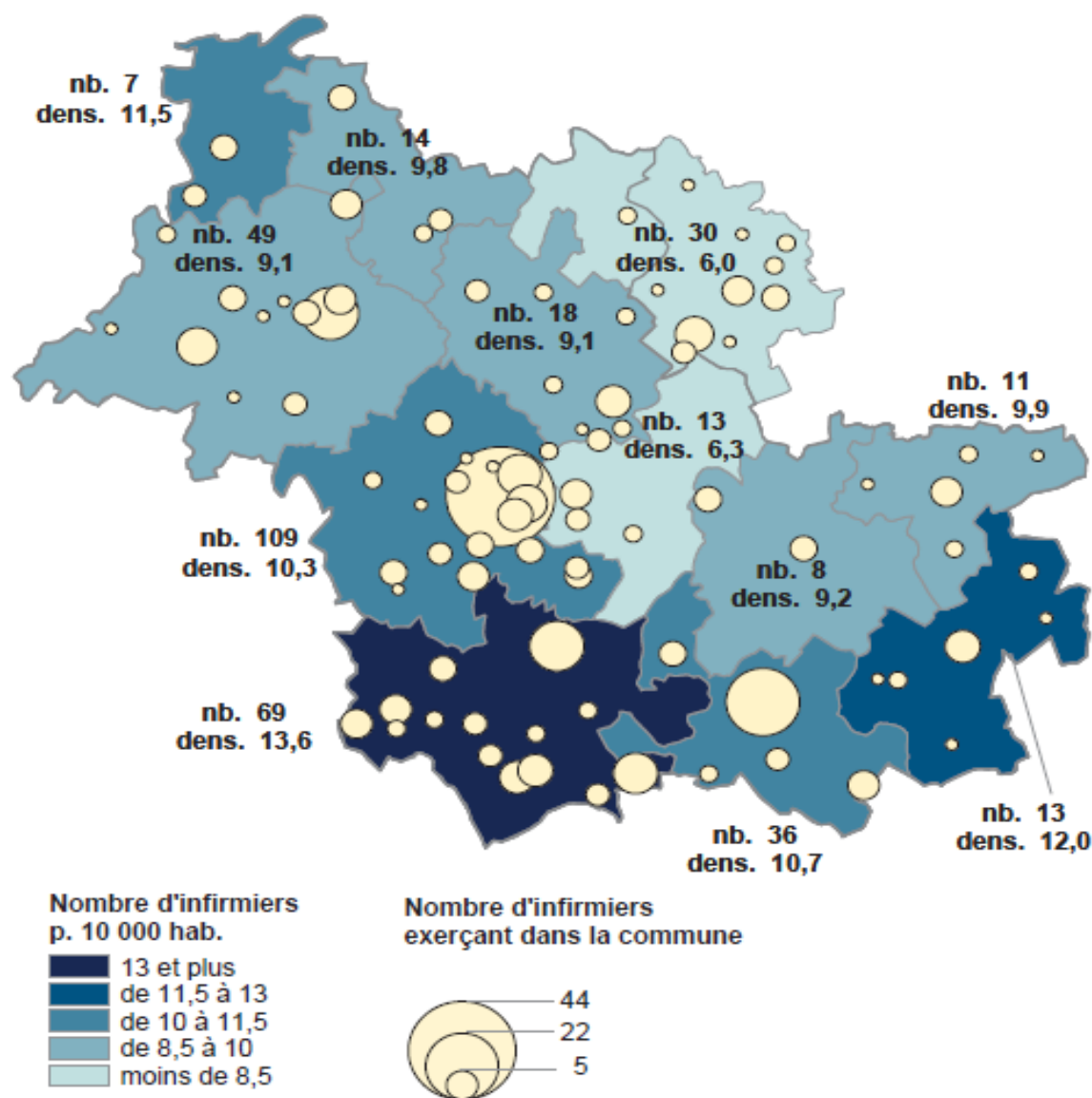
Caractéristiques générales et données sur l'organisation de l'offre de soins sur le territoire du Pays

Carte de synthèse de l'état de santé de la population



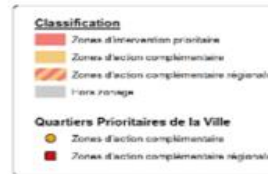
Caractéristiques générales et données sur l'organisation de l'offre de soins sur le territoire du Pays

*Densité d'infirmiers libéraux par EPCI (en nb pour 10 000 habitants)
et nombre de professionnels par commune¹ en 2020*



Caractéristiques générales et données sur l'organisation de l'offre de soins sur le territoire du Pays

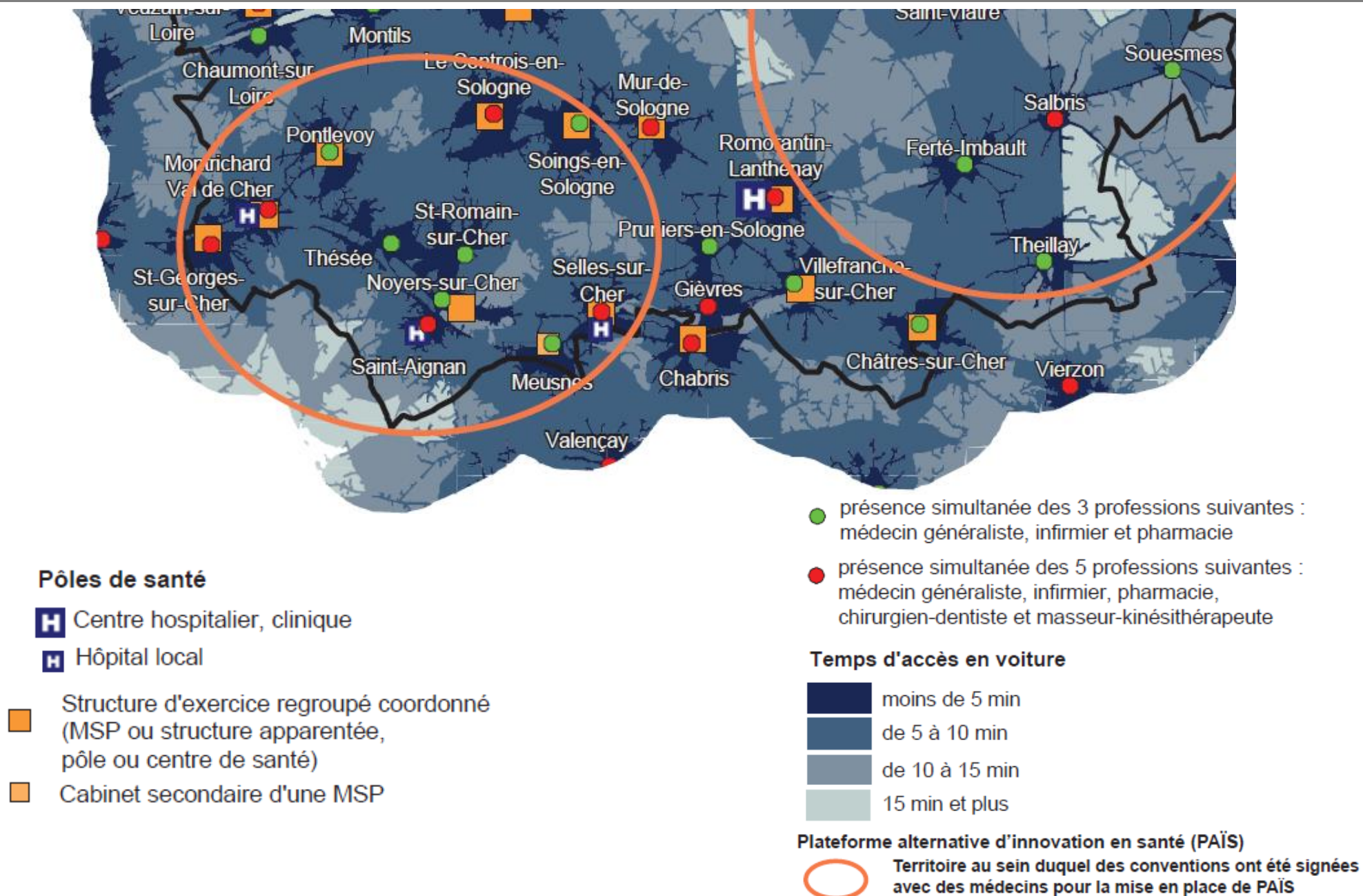
Révision du zonage médecin en Loir-et-Cher - Décembre 2020



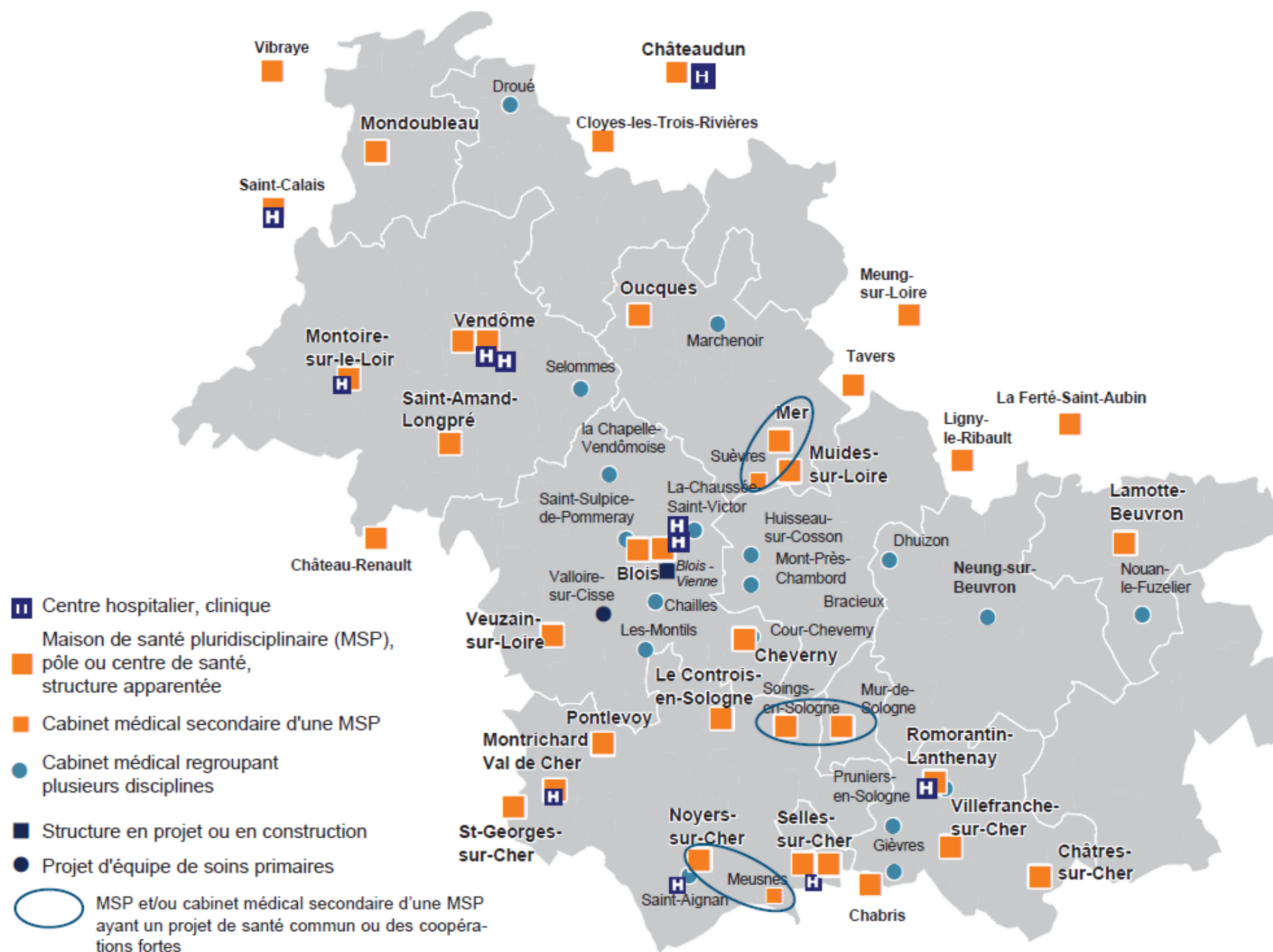
0 10
km

Réalisation : ARS Centre-Val de Loire - Décembre 2020

Caractéristiques générales et données sur l'organisation de l'offre de soins sur le territoire du Pays

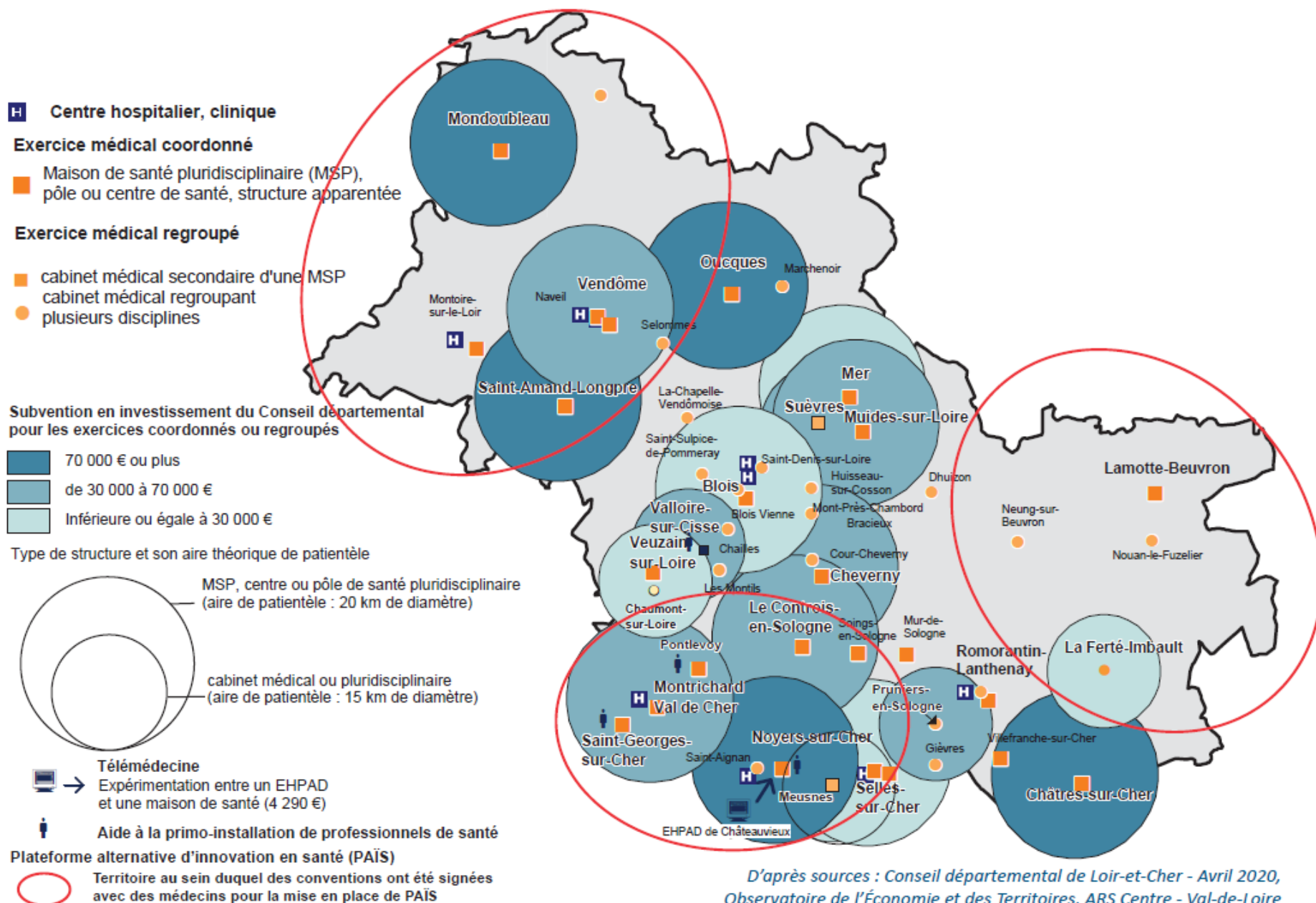


Structures d'exercice regroupé en santé, cabinets médicaux pluridisciplinaires et projets



Caractéristiques générales et données sur l'organisation de l'offre de soins sur le territoire du Pays

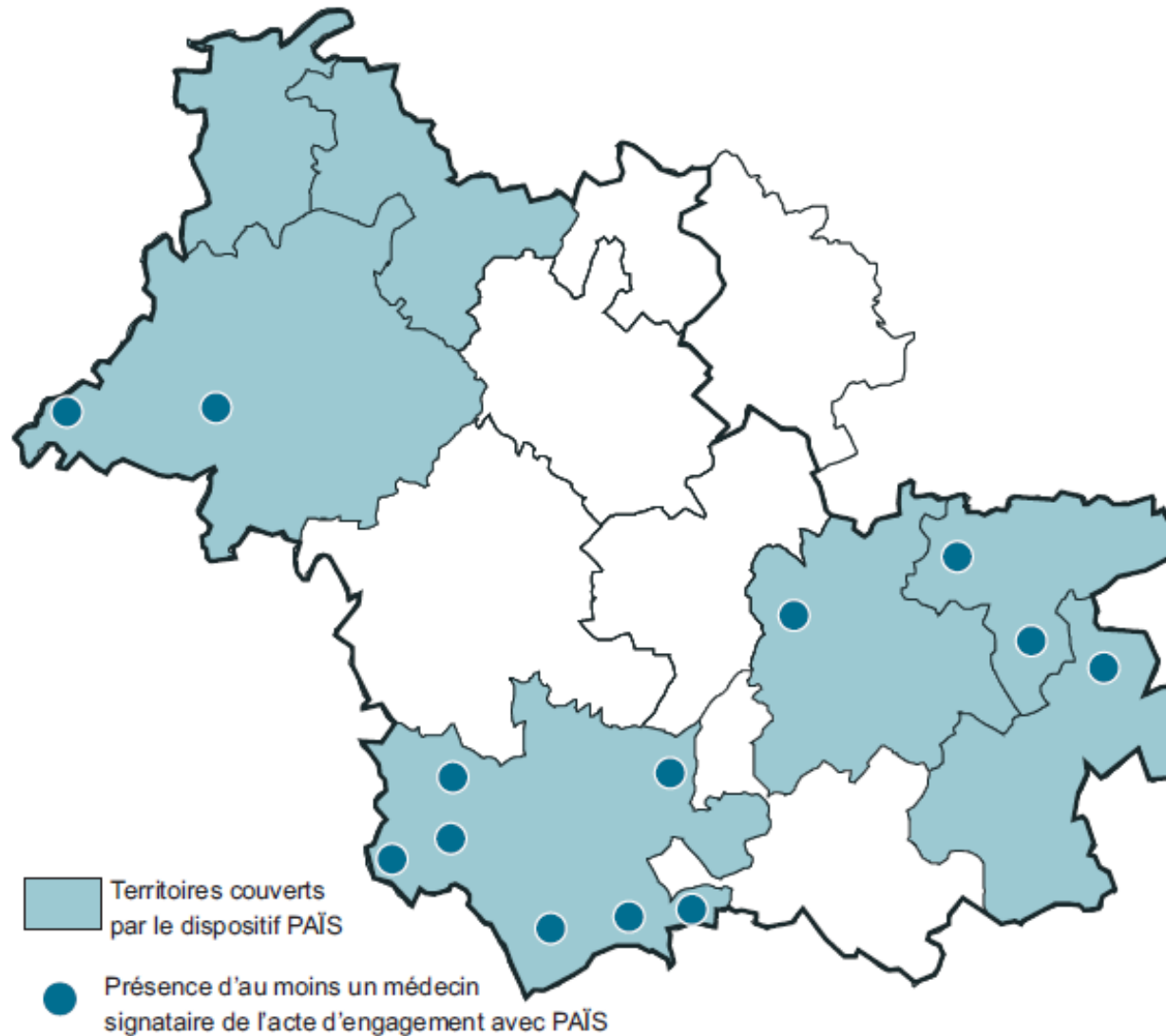
Aides du Conseil départemental à l'exercice regroupé en santé (maison de santé, cabinets médicaux, etc.)



D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - Avril 2020, Observatoire de l'Économie et des Territoires, ARS Centre - Val-de-Loire

Caractéristiques générales et données sur l'organisation de l'offre de soins sur le territoire du Pays

*Territoires couverts par le dispositif PAIS mi-2020
et localisation des médecins adhérant*



D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher,

Le CLS de la communauté de communes du Romorantinais-Monestois

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), actives ou en cours de constitution en 2020



Cartographie ARS,
d'après sources ARS Centre-Val de Loire, URPS Centre

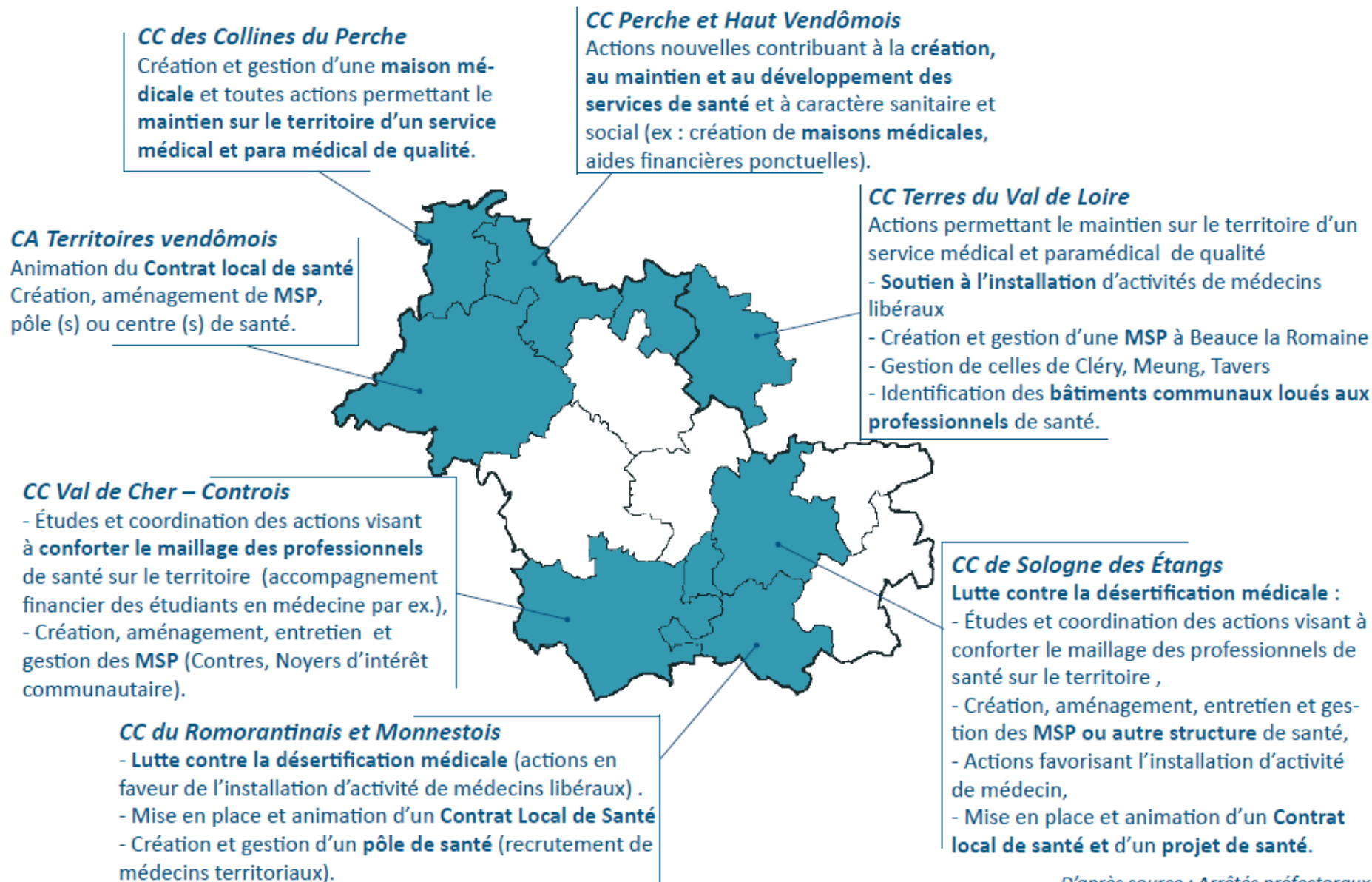
> Les professionnels de santé peuvent également créer des communautés regroupant des professionnels libéraux de premier et 2^e recours et du secteur médico-social. Issues de la Loi de modernisation du système de santé de 2016, les **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)**, visent à améliorer l'interconnaissance et la communication entre professionnels de santé et avec les autres acteurs de la santé, améliorer les conditions d'exercice et gagner du temps médical, fluidifier et sécuriser les parcours de soins des patients à l'échelle d'un territoire.

> La **CPTS de Sud-Loir-et-Cher** est **en cours de constitution**. Elle couvrira les territoires de la Vallée du Cher, hors secteur de Montrichard, du Romorantinais et le secteur de Salbris.

> Notons enfin que celle de Sologne est en phase préparatoire.

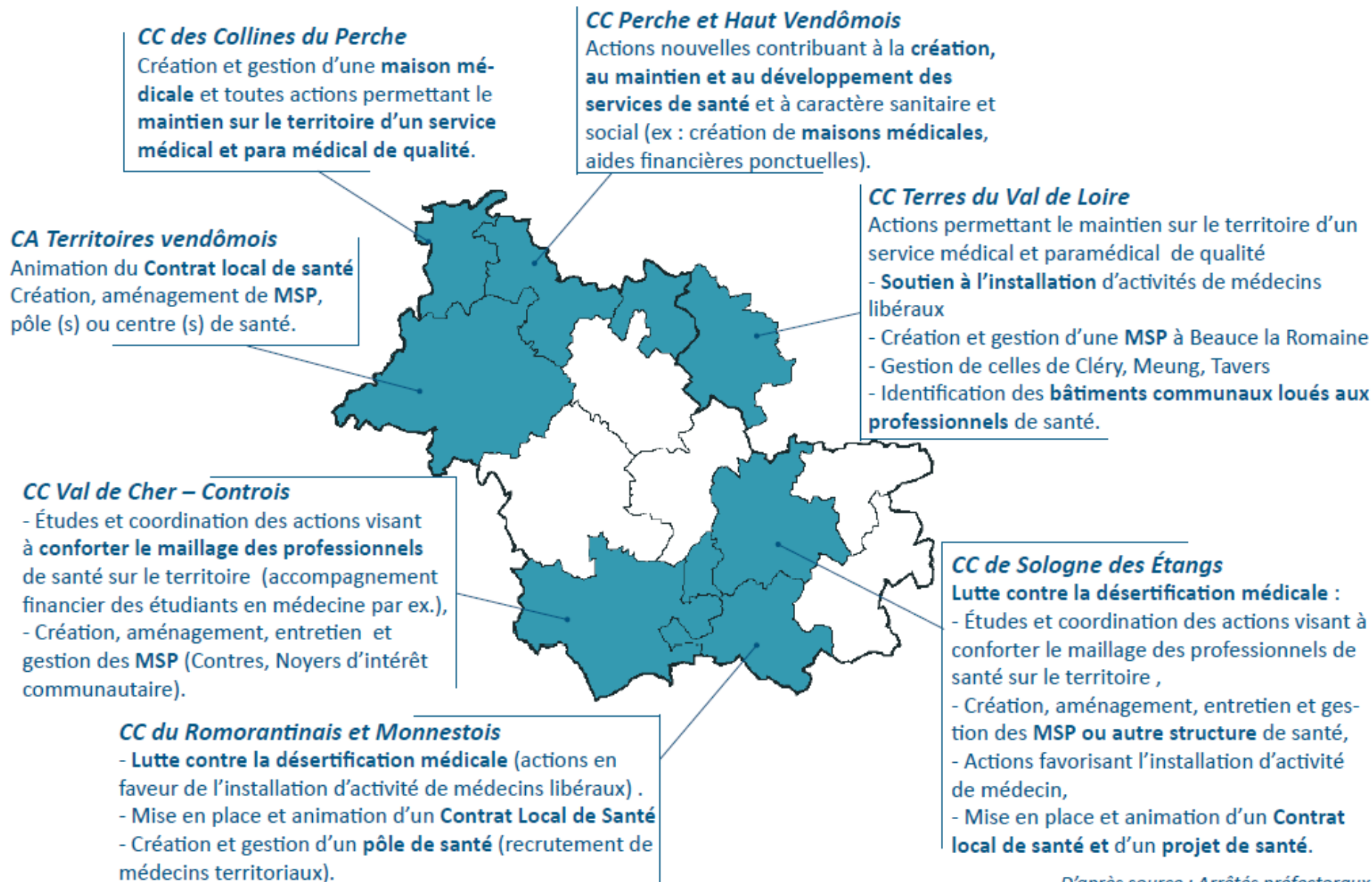
Caractéristiques générales et données sur l'organisation de l'offre de soins sur le territoire du Pays

SIX EPCI DU DÉPARTEMENT ONT PRIS UNE COMPÉTENCE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ



Caractéristiques générales et données sur l'organisation de l'offre de soins sur le territoire du Pays

SIX EPCI DU DÉPARTEMENT ONT PRIS UNE COMPÉTENCE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ





Lutte contre la désertification médicale

Regrouper les professionnels existants (créer et/ou développer les MSP, MSU, CPTS, dispositif PAÏS¹, etc...) ;
Faciliter l'installation de nouveaux professionnels.

Clé de lecture : en bleu, les territoires ayant retenu cette orientation dans le cadre de leur CLS



Prévention de la santé

Recenser les acteurs, les actions ;
Développer les actions existantes, les coordonner, les promouvoir.
Sensibiliser les populations, favoriser les bonnes pratiques (nutrition, sport, etc.).



Petite enfance

Maintenir une offre de garde collective en lien avec les besoins ;
Développer les compétences psychosociales (enfants scolarisés dans le 1^{er} degré) ;
Soutien à la parentalité.



Jeunesse

Inclusion des jeunes en situation de handicap ;
Coordonner les actions éducatives, accompagner, sensibiliser les jeunes et favoriser leur implication, leur formation, etc.
IVG, addiction, santé mentale, culture, etc.



Santé mentale, souffrance psychique

Coordonner la prise en charge des situations complexes, communiquer sur les bonnes pratiques, les dispositifs d'aide, mettre en réseau les acteurs.



Vieillesse, dépendance, handicap

Favoriser le maintien à domicile (évaluer les besoins des seniors et les orienter vers les dispositifs existants, encourager l'innovation, recenser les actions, les bonnes pratiques, les promouvoir, etc.)
Favoriser des actions en faveur des aidants familiaux.





Précarité

Favoriser l'accès aux soins pour les personnes en situation précaire (développement d'un dispensaire, consultations psychologiques, nutritionnelles) ;
Agir contre l'habitat indigne, développer l'offre de logements locatifs ;
Lutter contre l'isolement (mobilité, espace de vie, etc.).



Qualité de l'air intérieur

Sensibiliser les populations sur la qualité de l'air intérieur, ainsi que les élus, les professionnels du social et de la santé ;
Accompagner les collectivités pour la mise en place de dispositif de surveillance de la qualité de l'air.



Lutte contre les violences

Recenser, promouvoir et coordonner les actions contre les violences (conjugales, intra-familiales, etc.) ;
Lutter contre les stéréotypes (liés au handicap par ex.) et favoriser le vivre ensemble.



Voir tableau détaillé en annexe

D'après sources : Contrats locaux de santé

Présentation du Contrat santé Famille portée par la communauté de communes Val de Cher-Controis

Présentation du Contrat santé Famille portée par la communauté de communes Val de Cher-Controis

Axe 1 : Accompagner les professionnels libéraux et encourager les projets innovants

Actions	Porteurs	Priorisation 1 à 4	Objectifs spécifiques	Indicateurs
Action 1-1 : Soutenir une dynamique territoriale en faveur du maintien et de l'installation des professionnels de santé	CCVCC	1	Renforcer le dispositif d'accompagnement des futurs professionnels de santé du territoire Val de Cher Controis	Nombre d'étudiants/élèves ayant contractualisé
		1	Favoriser l'accueil de stagiaires sur le territoire Communautaire	Nombre de professionnels de santé rencontrés
		1	Sensibiliser les professionnels de santé locaux à la maîtrise de stage	Nombre de nouveaux professionnels prêt à accueillir un stagiaire ou un interne
		1	Accompagner les futurs professionnels intéressés dans les démarches d'installation à travers une politique d'accueil des nouveaux arrivants	création d'une page facebook
				Nombre de demandes faites à la coordinatrice de la Convention sur les critères d'installation
		1	Développer la promotion du territoire afin d'attirer les professionnels de santé	Nombre de nouveaux professionnels installés sur le territoire
Action 1-2 : Favoriser et accompagner l'émergence de nouveaux projets de santé locaux à travers des modes d'exercices regroupés	CCVCC URPS Centre-Val-de-Loire		Lutter contre l'isolement des professionnels de santé	Ressenti des professionnels de santé
			Accompagner les professionnels dans leurs réflexions autour de nouveaux projets	Nombre de conseils méthodologiques réalisés par la coordinatrice de la Convention
			Améliorer les conditions de travail des médecins	Ressenti des professionnels de santé
			Renforcer et promouvoir les outils et dispositifs de coordinations innovants (MSP, télémedecine, dispositifs ASALEE, PRADO...)	Nombre de présentation d'outils et dispositifs réalisés

Présentation du Contrat santé Famille portée par la communauté de communes Val de Cher-Controis

Axe 2 : Renforcer la prévention et la promotion de la santé

Actions	Porteurs	Priorisation	Objectifs spécifiques	Indicateurs
Action 2-1 : Améliorer la visibilité des différentes missions des acteurs de la santé, du médico-social et du social auprès des professionnels locaux, des habitants et des élus	CCVCC	1	Recenser les professionnels de santé, du médico-social et du social du territoire ainsi que les établissements à proximité	Création d'un répertoire
		1	Favoriser une dynamique partenariale par l'organisation de rencontres pluridisciplinaires	Nombre de rencontres interprofessionnels réalisées
		1	S'approprier un outil de communication, à destination des professionnels et/ou de la population sur les actions de la Convention et plus largement sur les actions de santé, médico-social et du social	Appropriation d'un outil de communication
Action 2-2 : Déploiement d'actions en faveur des jeunes ayant des conduites addictives (alcool, tabac, cannabis, jeux vidéos...)	Association ANPAA 41 Association VRS CH Simone Veil (Blois)		Limiter les risques et dommages liés aux conduites addictives des jeunes	Nombre d'actions d'aller-vers
Action 2-3 : Décliner les initiatives nationales, régionales et départementales en matière de prévention et promotion de la santé	FRAPS 41 ARS Centre-Val de Loire CCVCC		Décliner au niveau local les programmes et plans nationaux; régionaux et départementaux	Nombre d'actions mises en place ou auxquelles la Communauté de communes a participé Nombre de personnes touchées
			Favoriser les dynamiques partenariale des locaux, en lien avec les priorités de santé publiques nationales, régionales et départementales	Nombre de participations aux coordinations départementales
			Optimiser les actions sur le territoire	Nombre d'actions relayées aux partenaires
			Soutenir la mise en place d'actions locales en réseau et en lien avec les éléments du "Diagnostic Local de santé"	Nombre d'actions mise en place

Présentation du Contrat santé Famille portée par la communauté de communes Val de Cher-Controis

Axe 2 : Renforcer la prévention et la promotion de la santé

Actions	Porteurs	Priorisation	Objectifs spécifiques	Indicateurs
Action 2-1 : Améliorer la visibilité des différentes missions des acteurs de la santé, du médico-social et du social auprès des professionnels locaux, des habitants et des élus	CCVCC	1	Recenser les professionnels de santé, du médico-social et du social du territoire ainsi que les établissements à proximité	Création d'un répertoire
		1	Favoriser une dynamique partenariale par l'organisation de rencontres pluridisciplinaires	Nombre de rencontres interprofessionnels réalisées
		1	S'approprier un outil de communication, à destination des professionnels et/ou de la population sur les actions de la Convention et plus largement sur les actions de santé, médico-social et du social	Appropriation d'un outil de communication
Action 2-2 : Déploiement d'actions en faveur des jeunes ayant des conduites addictives (alcool, tabac, cannabis, jeux vidéos...)	Association ANPAA 41 Association VRS CH Simone Veil (Blois)		Limiter les risques et dommages liés aux conduites addictives des jeunes	Nombre d'actions d'aller-vers
Action 2-3 : Décliner les initiatives nationales, régionales et départementales en matière de prévention et promotion de la santé	FRAPS 41 ARS Centre-Val de Loire CCVCC		Décliner au niveau local les programmes et plans nationaux; régionaux et départementaux	Nombre d'actions mises en place ou auxquelles la Communauté de communes a participé Nombre de personnes touchées
			Favoriser les dynamiques partenariale des locaux, en lien avec les priorités de santé publiques nationales, régionales et départementales	Nombre de participations aux coordinations départementales
			Optimiser les actions sur le territoire	Nombre d'actions relayées aux partenaires
			Soutenir la mise en place d'actions locales en réseau et en lien avec les éléments du "Diagnostic Local de santé"	Nombre d'actions mise en place

Présentation du Contrat santé Famille portée par la communauté de communes Val de Cher-Controis

Axe 3 : Lutter contre l'isolement et préserver l'autonomie des personnes

Actions	Porteurs	Priorisation	Objectifs spécifiques	Indicateurs
Action 3-1 : Développer des initiatives favorisant le bien vieillir des personnes âgées	FRAPS Mutualité Française Centre-Val de Loire CCVCC		Entretenir, voire améliorer les capacités physiques, sociales et psychiques	Nombre de participants Satisfaction des intervenants et des participants Evaluation des connaissances et/ou des changements opérées
			Lutter contre l'isolement des personnes âgées	
			Prévenir les risques liés à l'avancée en âge	
			Orienter les séniors vers des activités susceptibles de maintenir, suite au projet, un bon état de santé global	
Action 3-2 : Favoriser le développement d'actions concernant l'aide aux aidants	Mutualité Française Centre-Val de Loire CCVCC		Identifier les lieux ressources et actions existantes en faveur des aidants familiaux	Diffusion d'un répertoire
			Développer des nouvelles offres de répit (ex: groupe de parole le week-end ...)	Création d'une nouvelle offre
			Organiser des actions collectives ludiques	Nombre de structures impliquées
			Développer des actions collectives de prévention et promotion de la santé à destination des aidants familiaux	Nombre de personnes participants aux actions
			Développer l'action " La santé des aidants parlons-en !" sur le territoire communautaire	Nombre de personnes participants à l'action
Action 3-3 : Favoriser les interactions entre les usagers (personnes âgées) des structures médico-sociales et l'extérieur	CCVCC		Améliorer le lien entre les EHPAD, les résidences autonomes et les services à domicile, les CCAS	Nombre de participants et leur degré de satisfaction
			Proposer des actions favorisant le lien social	Nombre de personnes présentes aux activités organisées au sein des EHPAD selon les thématiques Nombre de partenariats et implication des
Action 3-4 : Accès aux services des personnes en situation de handicap	CCVCC		Réaliser un diagnostic interne sur l'accessibilité des structures pour les personnes en situation de handicap	Mise en place du diagnostic
			Poursuivre et développer l'intégration de jeunes présents en IME au sein des structures enfance jeunesse	Nombre de jeunes intégrés au sein des structures enfance jeunesse

Présentation du Contrat santé Famille portée par la communauté de communes Val de Cher-Controis

Axe 3 : Lutter contre l'isolement et préserver l'autonomie des personnes

Actions	Porteurs	Priorisation	Objectifs spécifiques	Indicateurs
Action 3-1 : Développer des initiatives favorisant le bien vieillir des personnes âgées	FRAPS Mutualité Française Centre-Val de Loire CCVCC		Entretenir, voire améliorer les capacités physiques, sociales et psychiques	Nombre de participants Satisfaction des intervenants et des participants Evaluation des connaissances et/ou des changements opérés
			Lutter contre l'isolement des personnes âgées	
			Prévenir les risques liés à l'avancée en âge	
			Orienter les séniors vers des activités susceptibles de maintenir, suite au projet, un bon état de santé global	
Action 3-2 : Favoriser le développement d'actions concernant l'aide aux aidants	Mutualité Française Centre-Val de Loire CCVCC		Identifier les lieux ressources et actions existantes en faveur des aidants familiaux	Diffusion d'un répertoire
			Développer des nouvelles offres de répit (ex: groupe de parole le week-end ...)	Création d'une nouvelle offre
			Organiser des actions collectives ludiques	Nombre de structures impliquées
			Développer des actions collectives de prévention et promotion de la santé à destination des aidants familiaux	Nombre de personnes participants aux actions
			Développer l'action " La santé des aidants parlons-en !" sur le territoire communautaire	Nombre de personnes participants à l'action
Action 3-3 : Favoriser les interactions entre les usagers (personnes âgées) des structures médico-sociales et l'extérieur	CCVCC		Améliorer le lien entre les EHPAD, les résidences autonomes et les services à domicile, les CCAS	Nombre de participants et leur degré de satisfaction
			Proposer des actions favorisant le lien social	Nombre de personnes présentes aux activités organisées au sein des EHPAD selon les thématiques Nombre de partenariats et implication des
Action 3-4 : Accès aux services des personnes en situation de handicap	CCVCC		Réaliser un diagnostic interne sur l'accessibilité des structures pour les personnes en situation de handicap	Mise en place du diagnostic
			Poursuivre et développer l'intégration de jeunes présents en IME au sein des structures enfance jeunesse	Nombre de jeunes intégrés au sein des structures enfance jeunesse

Présentation du Contrat santé Famille portée par la communauté de communes Val de Cher-Controis

Axe 3 : Lutter contre l'isolement et préserver l'autonomie des personnes

Actions	Porteurs	Priorisation	Objectifs spécifiques	Indicateurs
Action 3-1 : Développer des initiatives favorisant le bien vieillir des personnes âgées	FRAPS Mutualité Française Centre-Val de Loire CCVCC		Entretenir, voire améliorer les capacités physiques, sociales et psychiques	Nombre de participants Satisfaction des intervenants et des participants Evaluation des connaissances et/ou des changements opérées
			Lutter contre l'isolement des personnes âgées	
			Prévenir les risques liés à l'avancée en âge	
			Orienter les séniors vers des activités susceptibles de maintenir, suite au projet, un bon état de santé global	
Action 3-2 : Favoriser le développement d'actions concernant l'aide aux aidants	Mutualité Française Centre-Val de Loire CCVCC		Identifier les lieux ressources et actions existantes en faveur des aidants familiaux	Diffusion d'un répertoire
			Développer des nouvelles offres de répit (ex: groupe de parole le week-end ...)	Création d'une nouvelle offre
			Organiser des actions collectives ludiques	Nombre de structures impliquées
			Développer des actions collectives de prévention et promotion de la santé à destination des aidants familiaux	Nombre de personnes participants aux actions
			Développer l'action " La santé des aidants parlons-en !" sur le territoire communautaire	Nombre de personnes participants à l'action
Action 3-3 : Favoriser les interactions entre les usagers (personnes âgées) des structures médico-sociales et l'extérieur	CCVCC		Améliorer le lien entre les EHPAD, les résidences autonomes et les services à domicile, les CCAS	Nombre de participants et leur degré de satisfaction
			Proposer des actions favorisant le lien social	Nombre de personnes présentes aux activités organisées au sein des EHPAD selon les thématiques Nombre de partenariats et implication des
Action 3-4 : Accès aux services des personnes en situation de handicap	CCVCC		Réaliser un diagnostic interne sur l'accessibilité des structures pour les personnes en situation de handicap	Mise en place du diagnostic
			Poursuivre et développer l'intégration de jeunes présents en IME au sein des structures enfance jeunesse	Nombre de jeunes intégrés au sein des structures enfance jeunesse

Présentation du Contrat santé Famille portée par la communauté de communes Val de Cher-Controis

Action 3-5 : Valoriser et poursuivre les actions mises en œuvre par la Communauté de communes en faveur du logement	CCVCC		Amélioration de l'habitat et création d'une offre de logement dans des pôles structurants	Nombre de logements subventionnés
Action 3-6 : Développer les outils et les actions en faveur de la mobilité sur le territoire communautaire	Région Centre-Val de Loire CCVCC	1	Promouvoir le covoiturage sur le territoire auprès des citoyens: évènements, aires, sensibilisation...	Nombre d'aires de covoiturage Outil clé en main pour organisateurs d'évènements
		1	Favoriser la marche à pied	Infrastructures et signalétique adaptées aux besoins des citoyens
		1	Développer, sécuriser et encourager l'emprunt des itinéraires cyclables	Schéma directeur cyclable Nombre d'aménagements cyclables
		1	Faciliter l'achat ou la location de modes de déplacements actifs	Mise en place du dispositif
		1	Permettre à tous les habitants d'utiliser les transports scolaires et sensibiliser les parents à l'usage des cars scolaires pour leurs enfants	Taux de remplissage des cars
		1	Adapter la tarification des transports en commun	Tarification des transports en commun revue
		1	Favoriser le développement d'activités économiques sur le territoire pour fixer les emplois et réduire les temps de trajet	Distance par rapport aux services quotidiens
		1	Inciter les employeurs à favoriser la pratique du télétravail (en interne à la collectivité mais aussi auprès des entreprises extérieures)	Nombre d'entreprises incitées à favoriser le télétravail
		1	Développer les pistes cyclables entre les communes et les gares	Réseau d'itinéraires cyclables desservant les gares de train
Action 3-7 : Valoriser et poursuivre les actions mises en œuvre par la Communauté de communes pour la lutte contre l'isolement	CCVCC		Poursuivre une politique d'animation de la vie sociale et engager une réflexion sur la création d'un EVS	

Présentation du Contrat santé Famille portée par la communauté de communes Val de Cher-Controis

Axe 4 : Poursuivre une politique enfance-jeunesse et actions sociales et solidaire volontaire

Actions	Porteurs	Priorisation	Objectifs spécifiques	Indicateurs
Action 4-1 : Veiller au maintien et à la santé financière des structures	CAF CCVCC		Suivi des structures d'accueils sur le territoire	Maintien d'une offre de garde collective en lien avec les besoins des familles
			Analyse régulière des besoins et de l'offre de garde sur le territoire	
Action 4-2 : Faciliter la mise en œuvre d'actions collectives de soutien à la parentalité	CAF CCVCC	1	Développer un groupe de travail sur la parentalité	Nombre de personnes investies dans le groupe de travail
		1	Transformer les "récrés-parents" en Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP)	Nombre de demi-journées d'ouverture du LEAP Retour des parents et des partenaires
Action 4-3 : Promeneurs du Net	PIJ CCVCC		Accompagner les jeunes dans leur pratique des outils numériques	
Action 4-4 : Maintenir l'accompagnement des jeunes dans la démarche de projet existant ou à créer	CCVCC		Impliquer les habitants et en particulier les jeunes dans la mise en œuvre de projets de territoire en faveur de la diffusion culturelle et artistique	Nombre de projets suivis /élaborés
			Valoriser et poursuivre les actions mises en œuvre par les services communautaires	Fréquentation des jeunes dans les actions Nombre de structures impliqués
Action 4-5 : BAFA Territoire	CCVCC		Valoriser et poursuivre les actions mises en œuvre par les services communautaires	Nombre de jeunes participants Nombre d'accueils collectifs de mineurs impliqués

Le CLS de la communauté de communes du Romorantinais-Monestois

Le CLS de la communauté de communes du Romorantinais-Monestois

❖ Une population vieillissante

La population de la CCRM est une population caractérisée par un vieillissement, dont l'accompagnement représente dès aujourd'hui une problématique essentielle à prioriser dans le cadre du contrat local de santé.

Données chiffrées 2016 :

- Les moins de 18 ans représentent 20.6 % de la population contre 21.1% au niveau départemental, et les 18-25 ans représentent 6.7% de la population contre 7% au niveau départemental.

Nous souffrons d'une proportion de jeunes inférieure aux moyennes départementales, qui se situent elles aussi en dessous des statistiques nationales (le Loir et Cher compte davantage de seniors que de jeunes, plaçant le département au 61^{ème} rang métropolitain sur 96).

- Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 24.7% de la population contre 23.4% au niveau départemental

- L'indice de vieillissement, représentant le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans, est de 110.3%, contre 102% au niveau départemental.

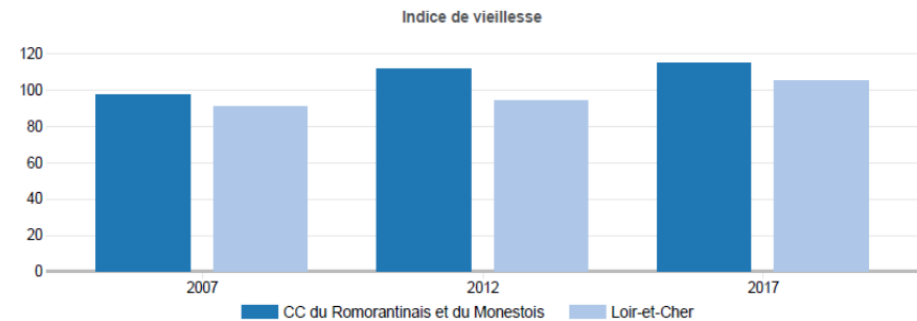
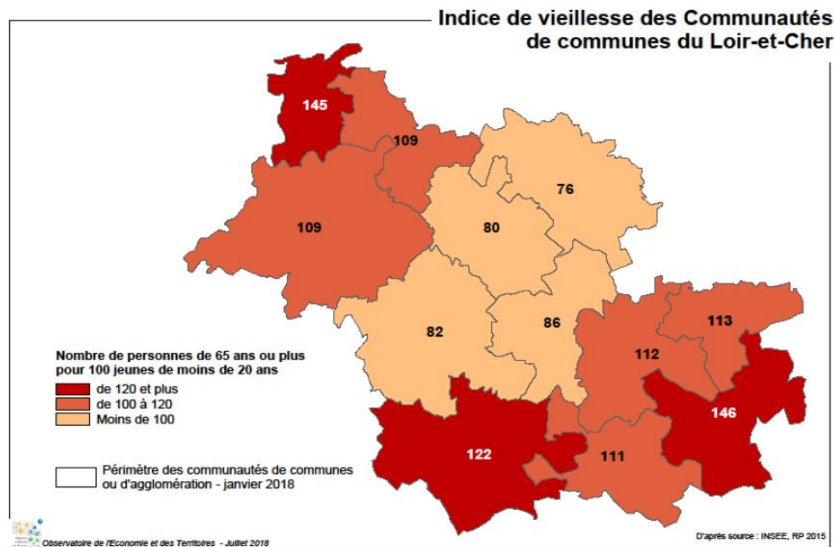
- 39.6% des personnes de 75 ans et plus vivent seules

-

- Près d'1 habitant du Loir et Cher sur 8 est âgé de 75 ans et plus. Selon les projections Insee, cette catégorie d'âge devrait représenter plus d'1 Loir-et-Chérien sur 5 dans 30 ans.

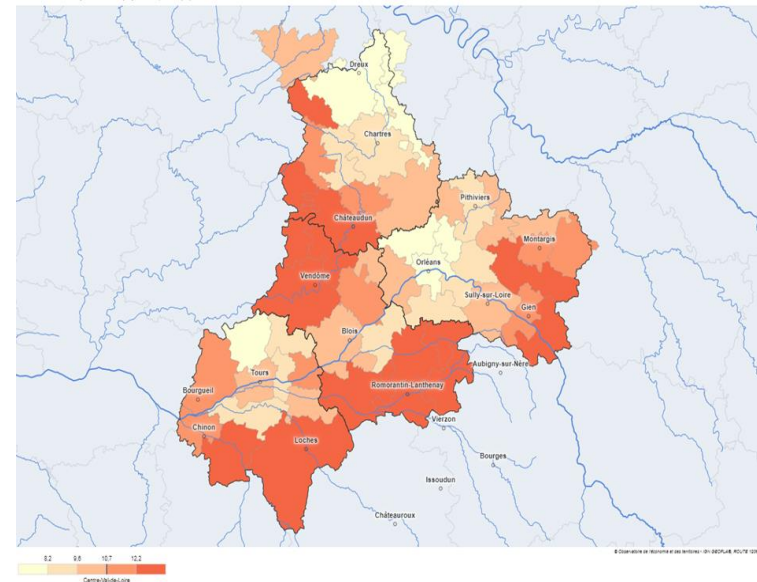
Le CLS de la communauté de communes du Romorantinais-Monestois

Il convient également de souligner que le territoire de la CCRM se situe en **zone d'intervention prioritaire**.



Source : Insee, RP

Part des 75 ans et plus dans la population, 2017 (%) - Source : INSEE - RP



Le CLS de la communauté de communes du Romorantinais-Monestois

Axe N°1: Lutter contre la désertification médicale et assurer la continuité des soins

Fiche action n°1

Faciliter le recrutement et l'installation des praticiens généralistes et spécialistes sur le territoire de la CCRM et au CHRL par le biais d'un interlocuteur médical.



Fiche action n°2

Faire évoluer le Centre Intercommunal de Santé vers une maison de santé intégrant une Maison Médicale de Garde.



Fiche action n°3

Organiser des rencontres interprofessionnelles entre les médecins de ville, les médecins hospitaliers, les internes lors de réunions biannuelles ou /et à l'occasion de formations.



Le CLS de la communauté de communes du Romorantinais-Monestois

Axe N°2 : Développer la communication autour de thématiques ciblées et informer sur l'existant

Fiche action N° 4

Rendre lisible au public et aux professionnels la filière du maintien à domicile du territoire.



Fiche action n° 5

Améliorer la connaissance de la prise en charge des personnes en souffrance psychique et de la prévention du risque suicidaire.



Fiche action n°6

Améliorer l'information sur les dispositifs d'aide pour les personnes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales.



Fiche action n°7

Permettre à la population cible de connaître la consultation jeunes consommateurs sur le territoire de la CCRM.



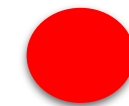
Fiche action n°8 :

Faciliter le repérage des logements insalubres pour mettre en place des aides adaptées.



Fiche action n°9

Informar sur la prise en charge des grossesses non désirées chez les plus jeunes.

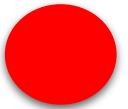


Le CLS de la communauté de communes du Romorantinais-Monestois

Axe N°3 : Rendre lisible les actions de prévention pour mobiliser la population et coordonner les acteurs

Fiche action n°10

Favoriser le développement des compétences psychosociales des enfants de la CCRM du premier degré.



Fiche action n°11

Favoriser le sport /santé à tout âge.



Fiche action n°12

Informar la population sur l'environnement intérieur.



PROPOSITION

**AXES STRATEGIQUES POUR LE CLS 3EME
GENERATION
ET
PROPOSITIONS DE FICHES ACTIONS**

Le CLS de la communauté de communes du Romorantinais-Monestois

3 axes stratégiques :

- **Lutter contre la désertification médicale et paramédicale par la promotion de l'attractivité du territoire et l'amélioration de l'offre de soins.**
- **Communiquer pour une information commune sur les dispositifs de prévention existants**
- **Accompagner le vieillissement de la population**

PROPOSITIONS DE FICHES ACTIONS

Axe stratégique N°1 : Lutter contre la désertification médicale et paramédicale par la promotion de l'attractivité du territoire et l'amélioration de l'offre de soins

Faciliter le recrutement et l'installation des praticiens généralistes, spécialistes et des professionnels paramédicaux sur le territoire de la CCRM et au CHRL.

Organiser des rencontres interprofessionnelles entre les médecins de ville, les médecins hospitaliers, les professionnels paramédicaux et les internes

Œuvrer à l'articulation CLS/CPTS

Organiser la réponse ambulatoire aux soins non programmés

Renforcer le pôle santé existant

Axe stratégique N°2 : Communiquer pour une information commune sur les dispositifs de prévention existants

- Créer un dynamique d'échange entre les acteurs de la prévention
- Renforcer la lutte contre les logements insalubres/habitat indigne
- Promouvoir la lutte contre les violences conjugales et/ou intrafamiliales
- Favoriser le « Bien vivre ensemble » et agir pour les personnes en situation de handicap
- Favoriser la lutte contre le harcèlement des internautes, notamment des jeunes sur les réseaux sociaux

Axe stratégique N°3 : Accompagner le vieillissement de la population

Favoriser l'accompagnement des aidants

Protéger les personnes âgées vulnérables

Promouvoir la lutte contre l'isolement des personnes âgées

Réflexion pour la mise en place d'un outil: veille santé à l'échelle du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

Réflexion pour la mise en place d'un outil: veille santé à l'échelle du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

Objectifs:

- **Alimenter les réflexions** des élus , des professionnels de santé et des instances décisionnelles pour l'implantation et la concrétisation de projets de santé (MSP, Cabinets secondaires, autres projets santé innovant...).
- **Mettre à disposition des communes** en partenariat avec l'Obs 41 ou bien l'ORS ou GIP Pro Santé un état es lieux de l'offre de soins de proximité et des flux de déplacements de leurs habitants

Principaux éléments de présentation par bassins de santé de proximité /communes

Critères d'analyses :

➤ **La Dynamique Démographique:**

Répartition spatiale de la population , flux de population récents et à venir selon les éléments disponible, population âgée, jeunes enfants, etc

➤ **Le bassin de vie et les habitudes de déplacements**

Pôles de services, pôles d'emploi, flux domicile-travail etc..

➤ **Offre de santé et organisation territoriale**

Les professionnels de santé (nombre, localisation , éloignement de certaines populations)

Densité de professionnels départs prévisibles

Zones d'attractivité des professionnels et habitudes de déplacements de la population pour les besoin de santé de proximité

Projet de santé à déterminer sur le territoire

DANS UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ?



Avec la Région Centre-Val de Loire,
le GIP PRO SANTÉ
recrute des médecins généralistes
pour ses centres de santé

- ✓ Temps de travail souple
- ✓ Réseau pluriprofessionnel
- ✓ Mission 100 % médicale



Le Centre-Val de Loire, c'est :

un patrimoine
culturel exceptionnel ;
la douceur de vivre ;
la proximité
de l'Île de France.



Consultez toutes les offres :

Renseignements et contacts : gipprosante@centrevallde Loire.fr

centre-valde Loire.fr/agir/favoriser-le-bien-etre-la-sante/gip-pro-sante-centre-val-de-loire





François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire



Les 4 ambitions 100 % Santé

- ✓ La formation et l'installation d'un nombre accru de médecins et de professionnels de santé ;
- ✓ L'accès aux soins dans la proximité de chaque territoire ;
- ✓ Une approche globale et exigeante de la prévention et de la promotion de la santé ;
- ✓ Le renforcement de l'attractivité territoriale.

Les Objectifs du GIP Pro Santé Centre-Val de Loire

- La **création de 30 centres de santé** implantés sur les territoires les plus fragiles ;
- Le recrutement de **150 médecins généralistes salariés** ;
- Le recrutement d'une **centaine de secrétaires médicaux**.



Venez rejoindre un Centre de Santé et profitez

- ✓ D'un accueil personnalisé au sein du projet de santé territorial ;
- ✓ D'un secrétariat médical dédié au centre de santé ;
- ✓ D'une référence à la grille hospitalière et avantages sociaux ;
- ✓ D'un accompagnement pour l'emploi de votre conjoint.





Le Groupement d'Intérêt Public PRO SANTÉ
Centre-Val de Loire **SALARIE** des
MÉDECINS GÉNÉRALISTES
pour son centre de santé de
JARGEAU (45)



POSSIBILITÉ DE
RECRECITER EN
DUO

RÉMUNERATION ET AVANTAGES SOCIAUX

De 4800 € à 8 950€ bruts
Référence à la grille de la fonction
publique hospitalière
Régime indemnitaire complémentaire
en fonction des missions exercées et
de l'engagement professionnel

Chèques-vacances, coupons sport,
chèques culture, allocations vacances,
scolarité, famille, prêts...

HORAIRES ET ORGANISATION DE TRAVAIL

Durée hebdomadaire et organisation
du temps de travail à négocier dans
les horaires du centre de santé, du
lundi au samedi (base 39h/semaine
avec 22 jours de RTT et 30 jours de
congés)

Participation souhaitée à l'organisation
de la permanence des soins au niveau
territorial valorisée via le régime
indemnitaire

CONTACT

gipprosante@centrevallde Loire.fr
Aline CHASSINE DENIAU – Directrice
02.38.70.30.82
Emeline BEAUPERE – Chargée de
Mission
02.38.70.27.08

DURÉE DE CDD
A NÉGOCIER
RENOUVELABLE
ET/OU
CDI-SABLE

SECRÉTARIAT
MÉDICAL DÉDIÉ
AU CENTRE DE
SANTÉ

LE CENTRE DE SANTÉ ET SON ÉQUIPE

1 rue Basse Cour – 45150 Jargeau

Mise à disposition et maintenance du
mobiliier, de l'équipement médical, de l'équipement
informatique et des logiciels par l'employeur

A moyen terme, possibilité d'ouvertures d'antennes
à proximité et de déploiement de la télé-médecine

1 médecin généraliste déjà en poste

Recrutement d'une équipe de 2 médecins
supplémentaires

MISSIONS DE
SOINS ET DE
SANTÉ PUBLIQUE

JARGEAU ET SON CADRE DE VIE AGRÉABLE

Bordée par la Loire, la commune offre un lieu de
vie calme et agréable tout en restant à proximité
de la métropole d'Orléans (30 min) et à 2h du
cœur de Paris (via l'A10)

Structures d'accueil disponibles pour vos enfants
dès leur plus jeune âge

Nombreux commerces et services
de proximité en centre ville
Accès rapide aux centres
commerciaux et grandes
surfaces de la métropole
Orléanaise

Offre culturelle et sportive
riche et variée

ACCOMPAGNEMENT
POUR L'EMPLOI DU
CONJOINT, ACCUEIL
PERSONNALISÉ
(FAMILLE, COUPLE...)



Questions diverses